

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes 23 Qter, Avenue Jean Monestier - Florac 48400 FLORAC TROIS RIVIERES contact@causses-et-cevennes.fr L'année 2022 a été marquée par le 50ème anniversaire de la convention du patrimoine mondial, convention aujourd'hui ratifiée par 165 États gestionnaires de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. La valeur essentielle qui sous-tendait la construction de ce réseau de sites reconnus pour leur valeur universelle exceptionnelle était la promotion de la Paix entre les peuples.

Alors que cet idéal de Paix est chaque jour remis en question et que le contexte géopolitique actuel menace la pérennité de nombreux Biens tout autour du monde, il paraît primordial de réaffirmer l'importance et la portée symbolique que représente ce double objectif de préservation et de mise en valeur d'un patrimoine d'exception, qu'il soit matériel ou immatériel.

Ainsi, l'Entente et ses partenaires se sont fortement mobilisés en 2022, au niveau local, en inter-massifs et à l'échelle européenne pour porter haut les couleurs de l'agropastoralisme, et œuvrer en faveur de la reconnaissance au patrimoine immatériel de certaines de ses composantes, que ce soit la transhumance ou la ganterie du Millavois.

L'agropastoralisme, pratique multi-millénaire dont la résilience et la sobriété sont des valeurs d'avenir, fait face aujourd'hui à de nombreuses menaces. Parmi elles, le changement climatique, ou encore les évolutions des politiques publiques en matière de soutien à l'agriculture. En 2022, l'Entente s'est mobilisée aux côtés de ses partenaires pour faire valoir les spécificités de ce territoire (dans le cadre des arbitrages concernant la PAC par exemple), documenter les pratiques agro-pastorales pour mieux diffuser les savoirs, les méthodes et les pratiques (projets AgroEcolab, PastoM2 transmission Past'Orale...) à destination des agriculteurs, des techniciens et des étudiants, et investiguer des pistes d'adaptations aux évolutions en cours (sylvopastoralisme par exemple).

Tout au long de l'année 2022, en lien avec les différents partenaires de la gouvernance, et jusqu'à sa validation en pôle de compétence des services de l'État au mois de novembre, l'équipe de l'Entente a travaillé à enrichir le nouveau plan de gestion 2022-2030 du Bien Causses et Cévennes. Celui-ci devrait être présenté à la conférence territoriale, instance de gouvernance élargie, au printemps 2023.

La nécessité de développer une approche multi-partenariale a été mise en avant dans ce document. Et en effet, à travers la rétrospective des principaux projets que l'Entente a portés ou auxquels elle s'est associée en 2022, on peut lire la diversité et la multiplicité des partenariats tissés, mobilisant des sphères variées : acteurs de l'agropastoralisme, monde de la recherche, de l'enseignement, promoteurs d'un tourisme engagé...

En particulier, nous avons souhaité mettre cette année en valeur l'action de nos 5 co-gestionnaires, qui sont le Parc national des Cévennes, le Parc naturel régional des grands Causses, le CPIE des Causses méridionaux, le Grand Site de France du cirque de Navacelles et le Grand Site de France en projet, des Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses. Nous avons ainsi souhaité, au-delà de nos relations partenariales au quotidien, mettre un coup de projecteur sur des opérations phares qu'ils ont portées ou sur les réflexions qu'ils ont menées sur leur propre projet de territoire : elles contribuent en effet à mettre en œuvre le plan de gestion du Bien Causses-Cévennes et concourent à la préservation de sa valeur universelle exceptionnelle.

On ne protège bien que ce que l'on connaît bien : augmenter l'appropriation du Bien par ses habitants est également une gageure identifiée dans le nouveau plan de gestion. Diverses opérations de sensibilisation du public ont été menées en 2022, et nous sommes particulièrement heureux du déploiement du schéma d'interprétation du Bien Causses-Cévennes, avec l'inauguration du premier haut-lieu de l'agropastoralisme au Domaine des Boissets, sur le Causse Méjean, au tout début de l'été. D'autres hauts lieux sont en projet sur le territoire du Bien, par exemple sur le Causse de Blandas et à Roquefort-sur-Soulzon.

2023 marquera donc officiellement le début de la mise en œuvre du nouveau plan de gestion, même si l'équipe est d'ores et déjà à pied d'œuvre pour le traduire en actions, en lien avec ses partenaires. Dans ce cadre, nous souhaitons venir à votre rencontre, habitants, élus locaux, forces vives des 4 départements (Aveyron, Gard, Hérault, Lozère) parties prenantes, recueillir vos besoins, vos envies, et co-construire avec vous les projets de demain. Nous comptons sur votre participation!

Sophie Pantel,

Présidente de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes,

Présidente du Conseil Départemental de la Lozère

CAUSSES ET CÉVENNES PATRIMOINE MONDIAL EN CHIFFRES

Inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité le 28 juin 2011 en tant que " Paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen "

Plus grand site UNESCO d'Europe en tant que Paysage Culturel de par sa superficie.

> 3144 km² inscrits, dont 50 % de surface agricoles (70 % de la surface agricole correspond à de la surface pastorale)

Nombre de Communes (Zone inscrite + Zone tampon)

84 communes du Gard

28 communes de l'Hérault

35 communes de l'Aveuron

66 communes de Lozère

1 291 exploitations agricoles

140 000 brebis

8500 vaches

8500 chèvres

- 2 parcs : Parc national des Cévennes Parc naturel régional des Grands Causses
- 3 Centres d'Initiative à l'Environnement (C.P.I.E.)
- 3 Grands Sites de France
- 4 départements : Aveyron Gard Hérault Lozère 🧼 184 Ambassadeurs Touristiques
- 2 sites UNESCO Jumeaux (Andorre et Chine)



- 22 000 habitants (Données 2017)



Sommaire

P5..... Vie de l'Entente

P7..... Patrimoine

P8.....Transhumance

P10..... International

P12.... Agriculture

P15.....Paysage

P16.....Tourisme & Com.

P 2 0 En bref...

P 2 2 Co-gestionnaires



SÉGOLÈNE DUBOIS, DIRECTRICE DE L'ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DES CAUSSES ET CÉVENNES

Dernière arrivée à l'Entente interdépartementale Causses et Cévennes, je suis heureuse d'avoir rejoint au mois d'octobre 2022 une équipe compétente, dynamique et engagée au service de ce site d'exception.

Ingénieur agronome et ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, je suis arrivée en Lozère en 2005 pour travailler au Parc national des Cévennes. J'ai par la suite intégré les services déconcentrés de l'État (DDT, services vétérinaires).

Je suis très attachée au territoire des Causses et des Cévennes, que je connais de façon intime, car j'y vis et travaille depuis bientôt 20 ans ; il a vu naître et grandir mes enfants. Mais il n'a pas fini de m'étonner, chaque jour apporte de nouvelles découvertes et je m'émerveille toujours devant son patrimoine et ses ressources.

Curieuse et ouverte d'esprit, j'ai la volonté de travailler dans l'écoute et le dialogue. Mon souhait est que l'action de l'Entente, aux côtés de ses cogestionnaires et nombreux partenaires sur le territoire, contribue à le faire rayonner et à accroître la fierté de ses habitants et forces vives pour un bien commun qui a été construit par le travail de l'homme depuis des millénaires, qui est entretenu et maintenu vivant par les femmes et hommes d'aujourd'hui et que nous faisons ensemble le pari de transmettre aux générations futures!



Ségolène Dubois



Le Conseil Scientifique renouvelé

Le conseil scientifique de l'Entente composé de 17 scientifiques a été renouvelé le 23 septembre dernier en accueillant 6 nouveaux membres. Les scientifiques qui le composent regroupent différentes spécialités ayant un intérêt pour le Bien Causses et Cévennes. Géographes, archéologues, paysagistes, environnementalistes, agropasteurs, etc... autant de spécialistes qui pourront conseiller l'Entente ou les services de l'État si besoin.





La rencontre avait lieu à Florac et le groupe a échangé avec Morgane Costes-Marre et le Sous-Préfet de Florac sur le plan de gestion et ses grandes thématiques, dont l'appropriation.

En fin de matinée, le petit groupe, après avoir visité le centre d'interprétation de Florac, s'est rendu au Domaine de Boissets pour un déjeuner convivial et bénéficier d'une visite historique des lieux, grâce à Isabelle Darnas, Conservatrice en Chef du Patrimoine au Conseil Départemental de la Lozère, et sa collaboratrice, Cécile Fock Chow Tho. La journée s'est conclue par la visite des bâtiments ayant fait l'objet d'une scénographie particulière en qualité de haut-lieu de l'agropastoralisme. Chacun a souligné la qualité des aménagements effectués et s'est donné rendez-vous au printemps pour une prochaine rencontre.

A noter, le nouveau Président du conseil scientifique est Olivier Barrière, juriste de l'environnement et anthropologue du droit à l'IRD et bien connu sur le territoire, pour son travail pour le pacte pastoral de la communauté de communes de Val d'Aigoual.

50 ans pour la convention du patrimoine mondial

Des représentants de l'Entente se sont rendus à Lens les 10 et 11 octobre derniers pour un événement exceptionnel : les 50 ans de la Convention du patrimoine mondial, adoptée il y a un demi-siècle par l'UNESCO. Aujourd'hui, 165 États, gestionnaires de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, l'ont ratifiée.

Cet événement était organisé à Louvre-Lens, antenne du célèbre musée parisien, offrant un écrin adapté à cet anniversaire et qui, pour fêter également ses 10 ans, accueillait l'exposition Champollion, dont on célébrait les 200 ans du déchiffrement des hiéroglyphes.

Les gestionnaires des sites Unesco français ont ainsi échangé avec les représentants d'ICOMOS France, des membres du comité du patrimoine mondial, des Ministères de la culture et de l'écologie, l'Ambassadrice de France à l'UNESCO, autour de l'évolution de la notion du patrimoine mondial et de la portée encore actuelle de cette Convention. Le contexte géopolitique a aussi été abordé, ce dernier mettant actuellement en péril plusieurs Biens inscrits, alors que la Paix avait été et demeure la valeur essentielle dans la construction patrimoine mondial.

Des visites du musée de Louvre-Lens, mais aussi des installations minières de Loos-en Gohelle, inscrites au patrimoine mondial, ont rythmé ce séjour riche en échanges autour du patrimoine universel.

Chiffres clés: 1121 sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, dont 49 Biens français.





En route pour déployer le plan de gestion!

Après une année de modifications, d'enrichissements et de dialogue entre les différents partenaires de la gouvernance, le plan de gestion 2022-2030 du Bien a été présenté au Pôle compétence des services de l'État le 29 novembre 2022 et déclaré conforme aux recommandations formulées un an plus tôt par ce dernier. Un graphiste aveyronnais a par ailleurs travaillé sur la mise en forme de ce document.

La prochaine étape est la présentation du Plan de gestion à la Conférence territoriale au printemps 2023, mais l'Entente peut dores et déjà se mettre au travail et mettre en œuvre les actions prioritaires identifiées dans le plan 2022-2030. De beaux et ambitieux projets en coordination avec les partenaires du territoire vont donc pouvoir débuter rapidement.





Planifions!

L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes, gestionnaire du site UNESCO, n'est pas reconnue Personne Publique Associée (PPA) dans l'élaboration des documents de planification. Cependant, à la demande des services de l'État, elle est de plus en plus consultée lors de leur élaboration.

En effet, avec la Loi LCAP de 2018, il est demandé que les plans de gestion des sites UNESCO soient annexés aux documents de planification. Ces derniers sont, en effet, des outils efficaces pour prendre en compte les enjeux du Bien.

Préservation des paysages agropastoraux, gestion des énergies renouvelables, respect du patrimoine, maintien des terres agricoles, sont autant de points de convergence entre les documents de planification et la gestion du site Unesco.

Un document de compréhension des enjeux partagés a par ailleurs été élaboré sous le titre de « Guide pratique. Pour intégrer les enjeux de gestion des paysages des Causses et Cévennes dans l'élaboration des PLU(i) ». Il est téléchargeable sur le site www.causses-et-cevennes.fr, rubrique « Ressources- Documents techniques ».

Des stagiaires à l'Entente



L'Entente a accueilli cette année deux stagiaires, à savoir Illona Boucourt-Bataille et Théo Gard.

La première a travaillé sur une analyse du réseau des Ambassadeurs impliqués dans la valorisation de l'inscription à l'UNESCO des Causses et Cévennes au titre de paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. Ce travail s'est effectué dans le cadre de son Master – Gestion des Territoires et Développement Local à l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires à l'Université Clermont Auvergne. Elle a effectué une enquête qui avait pour intérêt de qualifier et quantifier l'implication des acteurs privés dans la valorisation de cette inscription. Six entretiens exploratoires ont été menés avec les animateurs du réseau, ainsi que 23 entretiens à la

fois semi-directifs et sociométriques avec les acteurs membres. Il ressort que 47 % ont soutenu la démarche d'inscription et 87 % ont valorisé cette inscription. L'analyse des réseaux sociaux montre que le nombre de relations et les échanges d'informations et de publicité, ont augmenté entre les acteurs touristiques. Le rapport complet est disponible auprès de l'Entente.

Quant au second, il s'est consacré à l'observation des clapas et notamment à la biodiversité animale et végétale qu'ils abritent. Ainsi, Théo Gard est allé à la rencontre des acteurs du territoire qui auraient pu faire de telles observations.

Il a aussi déterminé une zone d'étude sur le Causse de Sauveterre où il a mené plusieurs prospections. Ce travail a permis de mettre en exergue le rôle que jouent les clapas en qualité de refuge, lieu de chasse, de repos pour des animaux. Ainsi, on apprend par exemple que la huppe fasciée niche dans les clapas et se nourrit de chenilles processionnaires. Les clapas, attributs du Bien Causses et Cévennes et parfois malmenés, n'ont pas fini de nous étonner!



Jean-François CARON, Président de l'A.B.F.P.M.

Conseil d'Administration et Rencontres Annuelles de l'A.B.F.P.M.



L'ABFPM a tenu son Conseil d'Administration à Paris au Ministère de la Transition écologique fin mars. Les 19èmes rencontres annuelles se sont déroulées à Reims (Champagne) sur le site UNESCO des coteaux et maisons et caves de Champagne et à la cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye de Saint-Rémi et palais du Tau. Le conseil d'administration a renouvelé le bureau de l'ABFPM et a reconduit à la Présidence Jean-François Caron, Maire de Loos-en-Gohelle et Vice-Président de la Mission Bassin Minier.

Un point financier et un point d'étape sur le programme d'activités 2022 ont été réalisés et notamment sur l'accompagnement des gestionnaires de sites UNESCO dans la mise en œuvre des plans de gestion futurs et sur le lancement du travail sur les rapports périodiques. Ces rencontres sont aussi le moment de partages d'expériences entre les divers sites UNESCO français. Deux projets de Causses et Cévennes ont fait l'objet d'un focus : "Dans les coulisses d'un terroir" (Voir page 14) et la mise en place du circuit audioguidé sur les Causses (Voir page 17). Les prochaines rencontres se dérouleront à Nancy du 4 au 6 octobre 2023.

Guide Vert Michelin - Les sites français du patrimoine mondial

L'ABFPM et Michelin Éditions ont dévoilé un nouveau titre du Guide Vert dédié aux Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Près de 600 pages pour (re)découvrir les 49 sites inscrits, (monuments, villes, paysages culturels, Bien en série, Biens naturels et mixtes...).

Cette nouvelle édition est enrichie d'informations touristiques, qui sont de véritables carnets de voyages pour aller plus loin et proposer une découverte inédite de chacun des territoires concernés. Des itinéraires thématiques de quelques jours permettent d'approfondir la découverte. Les 6-14 ans peuvent y trouver leurs activités préférées. Carte détachable jointe (Guide Vert Michelin – 14,90 € en vente à l'Entente à Florac et dans toutes les librairies).



PATRIMOINE..

Un premier haut-lieu de l'agropastoralisme inauguré



Mercredi 22 juin, le Domaine de Boissets connaissait une joyeuse animation, de nombreuses personnes se pressant à l'inauguration du premier haut-lieu de l'agropastoralisme.

En effet, l'Entente met en œuvre son schéma d'interprétation qui vise à instaurer plusieurs hauts-lieux sur son territoire. Le rôle de ces sites emblématiques est de présenter une scénographie d'introduction au patrimoine mondial et aux valeurs reconnues sur Causses et Cévennes qui lui ont valu son inscription internationale, mais aussi

de permettre la découverte d'une facette de la culture agropastorale. En l'occurrence à Boissets, le savoir-faire des bâtisseurs caussenards et la pierre sèche sont mis en valeur dans la Maison des Causses.

Le Conseil départemental de la Lozère, propriétaire des lieux, a ainsi investi dans la réhabilitation scénographique de deux bâtiments mais aussi sur un sentier d'interprétation créé au départ du domaine, afin de permettre aux visiteurs de s'immerger totalement dans ce paysage culturel de l'agropastoralisme. Les autres bâtiments ont été investis par les créations et évènements artistiques de Ligne d'horizon, collectif d'artistes qui a animé le site durant la saison estivale.

La scénographie de qualité, conçue par Stéphanie Navecth et Stéphanie Brunon, a été réalisée avec beaucoup de soin et une attention particulière pour le jeune public, alliant parcours de découverte, manipulations, sons et vidéos. Ce projet a nécessité une collaboration étroite entre la direction du développement éducatif et culturel du Département et l'Entente, afin de collecter tous les éléments nécessaires à la mise en découverte du site.

Le Préfet de la Lozère, Philippe Castanet, également coordonnateur du Bien Unesco, ainsi que la Présidente du Département de la Lozère et de l'Entente, Sophie Pantel, ont donc coupé le cordon de ce premier haut-lieu, préfigurant ainsi les autres en préparation.

En effet, la jasse du Combalou à Roquefort et le belvédère de Blandas au Cirque de Navacelles, la future Maison du Mont-Lozère au Pont de Montvert, sont autant de beaux projets en cours, pour illustrer la riche culture agropastorale sur l'ensemble du territoire des Causses et Cévennes.



Du 27 avril au 18 mai 2022, la salle du conseil municipal de Florac a accueilli l'exposition « Patrimoines culturels immatériels de l'UNESCO en France », sur proposition de l'association de sauvegarde du PCI en pays de Millau avec qui l'Entente travaille pour soutenir la candidature de la ganterie vers une reconnaissance au patrimoine immatériel.

Réalisée par l'association France PCI, cette exposition permettait de mieux comprendre les composantes d'une candidature au patrimoine immatériel, mais aussi d'en découvrir la richesse au travers de plusieurs



exemples tels que : le repas gastronomique des français, l'alpinisme, l'art de la construction en pierre sèche, etc ... Liste prestigieuse qui a fait parler beaucoup d'elle ces derniers temps avec l'inclusion de la baguette de pain française! Pour l'inauguration de cette exposition, Olivier Fabre, Président et chef de file de la candidature de la ganterie en pays de Millau avait fait le déplacement, ainsi que la sénatrice de la Lozère Guylaine Pantel représentant la Présidente de l'Entente et Martine Bourgade, représentant Flore Thérond, Maire de Florac.

Cette exposition est par la suite partie en Aveyron pour être présentée aux millavois à la Maison de la Région Occitanie.

En transhumance!



Tel a été le titre de l'exposition photo grand format présentée cet été dans les rues de Florac et dans le jardin de l'Entente. Grâce à un partenariat fort avec la Mairie de Florac et le collectif des RAces de Massifs (CORAM), vingt clichés illustraient la transhumance sur les 6 massifs français, mais aussi dans d'autres pays européens.

Le thème de l'exposition a été choisi en fonction de notre actualité, l'Entente faisant partie du collectif qui a travaillé à faire inscrire la transhumance au patrimoine Culturel Immatériel

Français (PCI) en juin 2020 et a poursuivi son travail pour déposer, au mois de mars 2022, une candidature au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, pour faire reconnaître la transhumance au niveau international. Une première reconnaissance portée par l'Italie, l'Autriche et la Grèce avait été obtenue. Aujourd'hui c'est donc la France, l'Albanie, l'Andorre, la Croatie, l'Espagne et la Roumanie qui souhaitent s'agréger à cette reconnaissance internationale. Mais cette exposition voulait aussi montrer la modernité de la pratique et sa grande diversité selon les pays, les cheptels, les parcours. La transhumance témoigne d'une riche culture, de festivités, mais elle implique surtout des savoir-faire pour mener le troupeau, le soigner, gérer les terres pâturées et la ressource en eau. Les gardiens des troupeaux ont une connaissance approfondie de l'environnement, de l'équilibre écologique et du changement climatique. Ce mode d'élevage s'inscrit dans le développement durable, prélevant la ressource là où elle est, quand elle est disponible et entretenant des milliers d'hectares ouverts, contribuant ainsi à maintenir une riche biodiversité. Chaque pays s'adapte à la modernité, modifiant parfois le type de cheminement, mais persévère toujours à maintenir cette pratique séculaire.

Grace à l'appui du CORAM et des pays qui collaborent avec nous sur cette candidature, nous avons obtenu de nombreuses photos dont certaines, prises par des photographes de qualité. Leur choix a été opéré par l'Entente et la municipalité de Florac. On a pu voir, à travers ces photos, la joie des hommes et des troupeaux a accomplir, parfois avec hâte, ce cheminement séculaire, attribut du Bien Causses et Cévennes et des zones de montagnes en Europe.





Chiffres clés : Une centaine d'éleveurs confient chaque année leurs troupeaux de brebis à une vingtaine d'estives collectives et 20 000 brebis transhument ainsi sur Causses et Cévennes.

Pour un Plan de Sauvegarde de la Transhumance (PSVT) partagé

En parallèle du dépôt au mois de mars 2022 de la candidature pour faire reconnaître la transhumance au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) au niveau international, le CORAM poursuit son animation nationale visant à mettre en œuvre le Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Transhumance. Face à l'ampleur des orientations inscrites dans ce PSVT, 4 thèmes prioritaires ont été identifiés et des groupes de travail ont été mobilisés au cours de l'année pour définir précisément les actions à conduire et les besoins humains et financiers à mobiliser.

L'Entente contribue à ces 4 groupes de travail et co-anime les groupes de travail « Observatoire de la transhumance» et « Encadrement juridique de la transhumance ». L'objectif est que les acteurs des différents espaces pastoraux aient l'occasion de faire valoir leurs besoins et leurs priorités pour que les actions financées par la suite servent de façon collective à la défense de la pratique de la transhumance au niveau national. La vigilance : être complémentaire des actions menées localement par les acteurs déjà engagés dans le soutien et la valorisation de cette pratique.



Après deux ans de pandémie, les échanges avec l'Andorre ont repris

C'est avec beaucoup de bonheur que l'Entente a accueilli le dernier week-end d'octobre une délégation venue du Val del Madriu Perafita Claror, site UNESCO jumeau andorran.

De véritables liens d'amitié se sont créés depuis les premiers contacts de 2017 entre les deux structures gestionnaires et c'est avec plaisir que l'Entente a fait la connaissance de Josep Majoral, actuel Président du Plan de gestion andorran et Maire de Sant Julia de Loria.

Durant leur venue, un point a été fait sur les actions menées entre les deux sites depuis leur première rencontre mais aussi la définition commune d'actions à venir. Les andorrans ont ensuite parcouru le site, allant à la rencontre d'Ambassadeurs Causses et Cévennes avec qui ils ont pu échanger. Ils ont aussi découvert le haut-lieu de l'agropastoralisme de Boissets et se sont émerveillés lors de la visite de



l'Aven Armand. Leur visite coïncidant avec la fête de la soupe de Florac, ils ont aussi découvert cette fête avec intérêt, eux aussi ayant une association et une fête de la soupe qui a lieu chaque année au mois de janvier. Le patrimoine, des échanges entre professionnels du tourisme et le voyage d'une délégation d'élus de Causses et Cévennes en Andorre seront au programme de 2023, grâce au soutien financier du Ministère des Affaires Étrangères.

Causses et Cévennes à l'international : le projet RUR'UP

100 étudiants et 50 professionnels du monde académique et de la recherche ont été touchés par le projet





RUR'UP (https://rurup.uth.gr/project-group/) a pris fin à l'automne après 2 ans de travail tourné vers l'innovation dans l'éducation en faveur du développement durable des zones rurales. Ce projet international de coopération, financé par l'UE (Programme Erasmus+), a rassemblé des établissements d'enseignement supérieur et des organismes locaux de développement rural de 7 pays différents (Irlande, Croatie, Bulgarie, Finlande, Roumanie, France et Grèce). Le partenaire français du projet, le CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes) de Montpellier, a mobilisé l'Entente pour que Causses et Cévennes soient terrain d'étude. conséquent a été réalisé par Maïté Puig de Morales du CIHEAM et de ses partenaires étrangers pour identifier et développer

formations innovantes pour le développement durable des zones rurales de montagne (zones à Haute Valeur Naturelle - HVN). La force de RUR'UP ? Capitaliser sur les productions du projet précédent HNV-Link H2020 pour lequel Causses et Cévennes était déjà terrain d'étude.

RUR'UP a permis de développer et de tester un module de formation unique transdisciplinaire comprenant des outils d'apprentissage en ligne, des études de cas et des travaux pratiques sur le terrain. L'objectif : sensibiliser les futurs professionnels du développement local aux spécificités de territoires comme Causses et Cévennes, qui par l'activité agropastorale, contribuent à la préservation de l'environnement, du patrimoine rural et traditionnel et de la biodiversité, tout en améliorant les conditions socio-économiques des communautés qui les animent.

Il faut souligner que le CIHEAM a intégré ce module dans sa formation « Développement durable des zones rurales périphériques ».

Et en local, les ressources pourront servir à la sensibilisation des agents techniques et des élus des collectivités!

Causses et Cévennes, des initiatives qui inspirent!



La délégation du Ministère de l'agriculture et de la forêt au coeur de l'atelier de la ganterie Maison Fabre dà Millau

Les 10 mai et 19 octobre, l'Entente a organisé une journée de visite sur le territoire Causses et Cévennes pour une délégation du Ministère de l'Agriculture et de la forêt de Turquie, dans le cadre d'une semaine d'échanges autour de l'agriculture de moyenne montagne animée par Agropolis Montpellier.

Au mois de mai, la visite s'est tournée vers l'oignon doux et sa production sur les terrasses cévenoles, grâce à la mobilisation de l'ADOC et de la Coopérative Origine Cévennes, avec les témoignages de Séverine Michel (ADOC), Gaël Martin (producteur), Alexis Durand (technicien) et Thomas Vidal (Directeur). L'après midi a été dédiée aux systèmes d'élevages transhumants et aux estives au travers du témoignage de Benjamin Peyre (éleveur et président de la coopérative

d'estives La Raïole) et de l'intervention de deux agents du PNC.

Au mois d'octobre, rendez-vous avait été donné au "Rajal del Gorp", site ENS emblématique du Causse du Larzac, pour un échange avec Laure Jacob du PNRGC autour des enjeux relatifs au maintien de l'activité agropastorale, de

la richesse écologique de cet espace et des dispositifs de gestion mobilisés. L'après midi a été consacrée au cuir, "un monde qui sollicite toute une filière, du berger à la couturière" avec le témoignage de Corinne Mercier de la CCI Aveyron sur les réseaux des professionnels locaux qu'elle anime et celui de Jean-Marc Fabre, Directeur de la Maison Fabre. Il est engagé, avec son frère Olivier Fabre, dans la démarche visant la reconnaissance des savoir-faire liés à la ganterie en Pays de Millau au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO. L'accent a été mis sur l'importance de ces savoir-faire, de leur maintien et de leur transmission.

Il faut noter que le repas du midi a été à chaque fois l'occasion de mettre à l'honneur les produits issus du territoire grâce à des restaurateurs

engagés comme le Moulin du Mazel, adhérent au réseau des Ambassadeurs Causses et Cévennes.

Au final, des échanges très enrichissants, grâce à des intervenants qui ont partagé avec conviction leurs actions et initiatives sur le territoire des Causses et Cévennes.

La délégation du Ministère de l'agriculture et de la forêt de Turquie au Rajal del Gorp à Millau

Chiffre clé : 40, c'est le nombre d'agents du Ministère de l'agriculture et de la forêt de Turquie qui a bénéficié des visites sur Causses et Cévennes.

DCOL : Un appui dans la définition de notre stratégie à l'international



Les concertations menées lors du renouvellement du Plan de Gestion du territoire ont permis de confirmer l'importance du maitien d'un travail à l'international. Cela rejoint une préconisation forte et toujours d'actualité du Comité du Patrimoine mondial vis à vis du Bien Causses et Cévennes. Afin de préciser les actions à mener au cours des années à venir, l'Entente a déposé un dossier auprès de Cités Unies France pour bénéficier du dispositif d'appui à l'élaboration de la stratégie à l'international (DCOL) du territoire Causses et Cévennes. La réponse a été positive! L'Entente est donc accompagnée depuis fin 2022 par deux experts de l'IRAM (Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement) et plusieurs partenaires engagés dans des projets internationaux seront consultés. Résultats au printemps 2023!

Causses et Cevennes en intention de jumelage avec le Karst de Libo, site UNESCO Chinois de la Province du Guizhou

Jardin de la Lozère Causses et Cévennes à la 4ème China Greening Exposition



PastoM 2, un financement 2023-2024 confirmé!







L'Entente s'est associée à l'écriture du projet PastoM2 (Pastoralisme du Massif-Central 2) porté par Auvergne Estive et qui rassemble 7 autres partenaires, dont le service pastoralisme de la Chambre régionale d'Occitanie. Le projet de 2 ans, présenté en fin d'année, a été retenu par le Comité de Massif (financements issus de la Convention interrégionale du Massif Central).

L'Entente porte notamment une action relative à l'Axe 1 du projet PastoM2 tourné vers l'accompagnement des estives, des éleveurs, des bergers et des territoires pastoraux. L'action consiste à réaliser 3 vidéos qui serviront de support de sensibilisation, d'information, de formation.

Chaque vidéo présentera un système de production bien distinct : ovin lait pastoral, ovin viande pastoral, caprin lait pastoral. Chaque vidéo détaillera la place des espaces pastoraux dans le système alimentaire d'un éleveur. Des données technico-économiques générales seront mobilisées pour renforcer le message transmis.

Place aux tournages!

Contribuer à une meilleure intégration du pastoralisme dans les formations



Au printemps, l'Entente a participé à une journée de formation menée par Magali Jouven (Institut agroMontpellier) mutualisée avec le PNC, l'Institut Agro Florac et l'Idele. Ce « jeu sérieux – serious game » vise à stimuler les discussions au sein d'un petit groupe (éleveurs, conseillers, étudiants) autour des pratiques d'alimentation dans des élevages à composante pastorale.

L'Entente a pu remobiliser cet outil au cours d'une séance de travail autour du pastoralisme réalisée auprès d'un groupe d'apprenants en BPREA au CFPPA de Florac lors de leur semaine consacrée à l'agropastoralisme.

Intervenir en formation est à chaque fois l'occasion pour l'Entente de faire valoir les caractéristiques et les enjeux du territoire afin qu'ils soient mieux reconnus et partagés par tous!

Vous êtes conseiller ou formateur ? Des formations peuvent être organisées sur le Rami Pastoral. Plus d'info : https://pollen.chlorofil.fr/le-rami-pastoral-un-jeu-serieux-pour-partager-discuter-et-adapter-les-pratiques-pastorales/

Agroécolab, un tremplin?

C'est la fin de l'Agroécolab, programme d'actions sur 3 ans (2019-2022) financé par l'Europe dans le cadre d'un groupe opérationnel-programme européen pour l'innovation (GO-PEI) et co-financé par la Région. Ce projet, porté par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, faisait suite au PEI-DIAL. Il était centré sur l'autonomie alimentaire des élevages ovins lait dans le sud Aveyron. L'Entente a pu suivre ce projet qui rassemblait de nombreux partenaires : UNOTEC, le Service élevage de la Confédération générale de Roquefort, l'AVEM, le lycée La Cazotte, le PNR des Grands Causses, l'INRAe... Plusieurs groupes d'agriculteurs étaient également associés à la réflexion et aux actions, les objectifs du projet étant notamment de capitaliser et d'échanger les savoirs, les méthodes, les pratiques, et d'accompagner leur développement et leur diffusion vers les agriculteurs, les techniciens et les étudiants. L'adaptation au changement climatique, la gestion des prairies et des parcours ont été des thèmes majeurs du travail réalisé. Dernière action : la sensibilisation de techniciens, au travers de la méthode Pâtur'Ajuste, à une meilleure compréhension du potentiel et des dynamiques des végétations des parcours et à leur mobilisation par les éleveurs dans leur système d'alimentation. Une beau tremplin vers une meilleure prise en compte des surfaces pastorales!

Arbitrages de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune)

La nouvelle PAC s'accompagne de nouvelles inquiétudes pour la bonne reconnaissance des surfaces pastorales. C'est notamment l'annonce de l'introduction d'un seuil de chargement de 0,2 UGB/ha admissible pour les SPL (Surfaces Pastorales, ressource dominée par les ligneux) qui inquiète. Les premières estimations réalisées par le service pastoralisme de la Chambre Régionale d'Agriculture confirment l'impact négatif non négligeable pour les exploitations notamment des Cévennes et des Causses Méridionaux. Courant décembre, après concertation de différents partenaires, l'Entente a fait remonter l'alerte dans un courrier adressé au Ministère et à la DGPE.

Transmission Past'Orale, un projet à démultiplier!



Illustration par Elodie Lelong

Le 22 septembre s'est tenu à l'Institut Agro de Florac le séminaire de restitution du projet Transmission Past'Orale qui visait à "Comprendre, échanger et transmettre les savoir-faire agro-pastoraux locaux grâce à des vidéos d'autoconfrontation ». Après 2 ans de travail mené par les nombreux partenaires du projet (CIVAM Empreinte (pilote), Idele, Institut Agro Montpellier et Florac, Ecole de bergers du Merle, Lycée agricole de la Cazotte, AgroSup Dijon, CFPPA de la Lozère, CFPPA et Lycée Agricole de Pézénas, Entente), les résultats sont là!

Une vidéothèque regroupe toutes les vidéos qui ont été réalisées, chacune montrant un geste technique d'un berger dans une situation professionnelle, ainsi que l'explicitation du geste par le berger lui-même.





Brochure de présentation du projet

Deux parcours permettent, grâce à une sélection de vidéos, de se confronter à des pratiques différentes, dans des contextes variés, sur un thème donné : cohésion du troupeau à la garde ou agnelage. Des séquences pédagogiques créés par des formateurs et mises en œuvre auprès de leurs apprenants sont accessibles à tous. Conseillers, formateurs, apprenants, éleveurs, ces ressources peuvent intéresser de nombreux acteurs. Une plateforme en ligne permet l'accès à toutes les productions du projet! https://idele.fr/pastorale

Les financements Casdar et Fondation Carasso ayant pris fin, une réponse à appel à projet est en cours pour pouvoir donner une suite à cette initiative qui a rencontré un beau succès. Objectif ? Poursuivre et amplifier le projet pour enrichir le panel de vidéos et contribuer à faciliter la transmission des savoir-faire des éleveurs pastoraux!

Chiffre clé : 40, c'est le nombre de vidéos accessibles par la vidéothèque !

Sylvopastoralisme : un recueil de témoignage en cours

Chiffre clé : 15, c'est le nombre de témoignages que les étudiants veulent recueillir

Le sylvopastoralisme mêle intérêts agricole et sylvicole en alliant alimentation du bétail et valorisation forestière. Le territoire Causses et Cévennes est reconnu notamment pour ses paysages ouverts mais de nombreux espaces sont boisés et certains sont pâturés par les troupeaux. Les enjeux autour de cette pratique vont se renforcer notamment face aux impacts du changement climatique. L'Entente se positionne, en associant au maximum les acteurs intéressés, pour faciliter l'appropriation de cette pratique qui reste complexe dans sa mise en œuvre. Plusieurs actions tournées vers le sylvopastoralisme sont intégrées dans les Chartes forestières Sud Lozère et Pays Cévennes



C'est dans ce cadre que fin 2022, l'Entente a missionné un groupe de 3 étudiants en Licence GENA à l'Institut Agro de Florac pour des enquêtes sur le sylvopastoralisme. Ils bénéficient aussi de l'appui de Margot Lepetit pour la Charte forestière Sud Lozère et de Claire Remillieux du Parc National des Cévennes. Le but ? "Capitaliser les expériences et les projets sylvopastoraux locaux" (action 31 de la Charte forestière Sud Lozère). Marion Briand, Flavie Perray et Mathieu Moreau ont commencé à recueillir avec enthousiasme les témoignages d'éleveurs et de professionnels de la forêt intéressés pour partager leurs pratiques. En mars, les étudiants livreront les résultats de leurs travaux, notamment un recueil des témoignages. Un groupe de travail dédié au sylvopastoralisme sera mobilisé sur le territoire Causses et Cévennes.

Le début d'une dynamique multipartenariale "sylvopastorale" que l'on espère fructueuse!

Séminaire final « Sylvopastoralisme » : des ressources à partager !

L'Entente Causses et Cévennes a pu assister le 14 décembre dernier au séminaire de restitution du cycle de réflexion 2021-2020 « L'agro-sylvo-pastoralisme en forêt méditerranéenne » mené par l'association Forêt Méditerranénnne autour de la question : "comment combiner les ressources agricoles, forestières et pastorales pour la valorisation et la préservation des espaces forestiers méditerranéens ?". L'ensemble des ressources produites sont en ligne sur le site de l'association (https://www.foret-mediterraneenne.org/fr/manifestations/id-121--agro-sylvo-pasto-et-foret-mediterraneenne-notre-cycle-de-reflexion) et un numéro spécial "agrosylvopastoralisme et forêt méditerranéenne" est disponible à l'achat en version numérique.



Le numéro spécial "agrosylvopastoralisme et forêt méditerranéenne" disponible en version numérique.

Contribuer aux dynamiques « alimentaires »!

Un territoire riche de ses projets alimentaires territoriaux (P.A.T.)!

L'Entente continue de suivre et de s'investir dans les différents PAT présents sur le territoire pour y faire valoir au mieux les enjeux relatifs aux systèmes agropastoraux et aux produits qui en sont issus. L'Entente est engagée dans le PAT du Département de la Lozère, sera pilote de l'action « reconquête pastorale » au sein du PAT d'Alès Agglomération, et tout dernièrement, l'Entente a apporté son soutien au projet de PAT du PETR Sud Lozère. Un engagement à tenir sur la longueur pour que les filières de l'agropastoralisme des Causses et Cévennes bénéficient au mieux de cette dynamique « alimentaire » de territoire!

CLAP DE FIN ...

« LES COULISSES D'UN TERROIR »

En 2019, l'Entente a été retenue dans le cadre de l'appel à projets « Voyager autrement à la découverte des terroirs du monde » de la Fondation Paysages - Terroirs Culturels. Le but de cet appel était d'initier une offre de tourisme social qui permette de découvrir des métiers, savoir-faire ou filières liés à un site patrimonial et qui soit reproductible sur d'autres territoires détenteurs d'une reconnaissance architecturale et/ou paysagère. Conçu dans ce cadre avec l'appui de l'association « En Chemin... », le projet « Dans les coulisses d'un terroir » visait à faire découvrir à des jeunes en reconversion les métiers et savoir-faire liés aux filières agropastorales du territoire Causses et Cévennes. 3 journées de découvertes des filières « lait », « laine » et « produits carnés & cuir » ont pu être proposées à plusieurs reprises entre le printemps 2020 et le printemps 2021 auprès des 5 missions locales engagées dans le projet (1 en Aveyron, 2 dans l'Hérault et 2 en Lozère), avec des groupes constitués de 10 à 15 jeunes. Le projet et les acteurs engagés ont dû s'adapter aux différents épisodes de COVID qui ont émaillé les 2 années au cœur du projet. Mais les 10 professionnels accueillants se sont quoiqu'il en soit montrés très engagés dans la démarche et ont eu à cœur de présenter leur profession et savoir-faire avec passion. Une autre satisfaction : beaucoup de jeunes ont découvert un monde qu'ils ne connaissaient pas et ont pu se rendre compte du rôle du monde agricole dans leur quotidien. Une vraie prise de conscience pour certains! Pour conclure ce projet, un guide a été édité pour partager l'expérience acquise et une petite vidéo présentera bientôt, sur le site internet « www.causses-et-cevennes.fr » les points clés du projet. En espérant faire des émules !

Derniers chiffres clés sur l'activité agricole

Les premières données du recensement agricoles 2020 ont été publiées, l'occasion d'actualiser quelques chiffres clés sur l'activité agricole et pastorale. Bien que le territoire des Causses et des Cévennes n'ait pas été épargné par la déprise agricole, cette tendance est aujourd'hui en régression avec une baisse du nombre d'exploitations de 12 % sur la période 2010-2020 contre 38 % sur la période 1988-2010. Cette diminution a un impact modéré sur la surface agricole utile qui a diminué de seulement 2.7 % contre 7 % sur la décennie antérieure. Ceci témoigne de la tendance à l'agrandissement des exploitations, néanmoins les chiffres montrent que cette tendance profite majoritairement aux petites exploitations. Par ailleurs les surfaces pastorales déclarées pour les aides de la PAC sont majoritairement stables (c'est à dire sans changement de vocation) sur la période 2015-2021, elles représentaient 134 222 ha sur la zone inscrite en 2021. Une tendance de mise en culture des surfaces pastorales est observée. Si cela représente encore une faible nombre d'ha (320 ha), on note une accélération avec 30 % des conversions qui ont lieu entre 2019 et 2021. Ce cumul est à nuancer car les conversions concernent un nombre important de parcelles avec des interventions sur de faibles superficies. Toujours est-il que cette tendance de fond est le reflet d'une autonomie fourragère qui passe davantage par le stock que par le pastoralisme. Plus globalement, les surfaces déclarées augmentent sur la période 2015-2021 (+6.3%), une tendance en partie liée aux enjeux financiers que représentent les aides surfaciques. D'une manière générale sur la dernière décennie, les milieux ouverts ont progressé (+4,7%) et la forêt a régressé (-3,4%) (Source: Corine Land Cover 2012-2018).

PAYSAGE...

Interventions dans le cadre du Scot du PETR Causses et Cévennes



Le processus d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT), porté par le PETR Causses et Cévennes, se poursuit. Il s'agit d'un projet politique concerté au service du territoire et des habitants, destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles (urbanisation, environnement, économie, énergie...). L'Entente a été sollicitée à deux reprises dans le cadre de cette démarche pour apporter un éclairage sur l'inscription au Patrimoine Mondial des Causses et des Cévennes, sa valeur universelle exceptionnelle et les enjeux de conservation. Cette intervention faisait également un focus sur le devenir des paysages de terrasses identitaires des Cévennes, en valorisant les résultats de l'étude menée par l'Entente en 2021. Ces éléments ont ainsi pu être intégrés à la réflexion pour l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique pour lequel la concertation est encore en cours. L'équipe de l'Entente reste mobilisée pour porter à connaissance les spécificités du territoire en lien avec l'inscription pour aider à leur prise en compte dans le projet de ScoT.

Terrasses et changement climatiques, entre inquiétudes et projets



En 2021, nous avons eu l'opportunité de réaliser une étude pour mieux appréhender l'influence d'un renforcement des épisodes cévenols sur le patrimoine de terrasses. Ce travail nous a permis de mieux comprendre la façon dont les systèmes de terrasses étaient autrefois exploités, les faiblesses dans leur gestion contemporaine et les enjeux pour la profession agricole. Les préconisations formulées dans cette étude nous ont permis de dessiner des pistes d'actions auxquelles l'Entente souhaiterait pouvoir donner des perspectives de mise en œuvre par la recherche de financements. Aucun projet n'a pu émerger en 2022 mais nous espérons trouver des opportunités adaptées pour poursuivre et concrétiser les efforts engagés.

Parallèlement, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a organisé cette année une table ronde intitulée « terrasses et changement climatique ». Ce temps fort était l'occasion de renouer avec les acteurs du territoire concernés par cette thématique. Thierry Ruf et Jean-François Blanc, deux chercheurs impliqués depuis plusieurs décennies sur le sujet et membres de Alliance Internationale des Paysages de Terrasses (ITLA), ont notamment pu apporter leur expertise sur l'agriculture en terrasse en France et dans le monde. L'IGP Cévennes était également présente pour évoquer le projet innovant de culture viticole sur treilles et terrasses et l'intérêt de remobiliser d'anciens cépages mieux adaptés au climat cévenol mais dont l'exploitation n'est actuellement pas autorisée.

La prochaine campagne de notre observatoire photographique du paysage (OPP) aura lieu en 2023 et se prépare déjà en coulisse. Mais, cette année, c'est le Parc National des Cévennes qui a renouvelé ses clichés. Un OPP est un outil de gestion territoriale dont le principe consiste à photographier régulièrement le même point de vue. Les séries photographiques ainsi obtenues nous aident à mieux percevoir les évolutions paysagères. Le Parc s'est lancé dans la démarche dès 2018 en définissant 28 points de vue complémentaires à l'observatoire Causses & Cévennes. Outre les thématiques liées à l'observation des pratiques agricoles, l'évolution des milieux, le développement touristique ou les dynamiques d'urbanisation, le Parc s'intéresse aussi à la gestion forestière, aux milieux humides ou encore au patrimoine industriel. Les photos, prises tous les 3 ans, sont intégrées dans l'application web développée par l'Entente qui permet de diffuser et valoriser les clichés de façon pédagogique autant à destination des gestionnaires que du grand public.

https://observatoire.causses-et-cevennes.fr/opp/





Fin du projet Valo-Sites, des premiers résultats et d'autres à venir

Le projet de recherche Valo-Sites visait à définir des méthodes pour l'évaluation économique des politiques de gestion et de valorisation de sites naturels ou culturels. Ces méthodes ont été testées et appliquées sur le site UNESCO de la Chaîne des Puys – Faille de Limagne. Il s'agissait d'évaluer en quoi une inscription au Patrimoine Mondial influe sur les indicateurs économiques d'un territoire et sur ses dynamiques sectorielles, notamment le tourisme et l'agriculture. Les livrables sont disponibles sur la page https://valosites.inrae.fr/

Le site Causses & Cévennes était également un site d'étude avec pour objectif de comparer les évolutions entre deux territoires UNESCO et de transposer les méthodes d'évaluation. Un travail de thèse mené par Camille Castelain est encore en cours sur cet aspect, il vise plus particulièrement à comparer les modes de gouvernance et leurs effets entre les sites de la Chaîne des Puys et Causses et Cévennes.

TOURISME / COMMUNICATION...

Avec le réseau des Ambassadeurs Causses et Cévennes...

Le vendredi 28 janvier 2022, l'Entente a reçu à son centre d'interprétation à Florac, M. Munkhbat Tserendorj, Directeur du Centre de réintroduction des chevaux de Przewalski en Mongolie. Il était accompagné de Jean-Louis Perrin, Directeur de l'association TAKH située sur le Causse Méjean.

22 chevaux de Przewalski nés sur le site du Villaret ont été réintroduits dans la réserve de Khomyn Tal d'une surface de 15 000 ha, en Mongolie. Avec Héléna Nitze chargée de développement à l'Association TAKH, ils ont visité le centre d'interprétation et ont eu un moment d'échanges d'informations et de partages interculturels avec le personnel de l'Entente. L'association TAKH est « Ambassadrice des Causses et Cévennes ».

Toujours avec l'Association TAKH, une rencontre a été organisée par l'Entente avec les gestionnaires du futur Centre d'interprétation du changement climatique du Mont-Aigoual. Ces deux Ambassadeurs Causses et Cévennes préparent un travail en commun sur la thématique du changement climatique et travaillent en étroite collaboration au niveau touristique.



Le lundi 7 novembre, l'Entente a accueilli l'Association « Sur le Chemin de R.L. Stevenson ». Les membres de cette association ont visité le centre d'interprétation de Florac et ont assisté à une conférence sur l'inscription des Causses et Cévennes sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité.

- Les nouveaux Ambassadeurs Causses et Cévennes 2022 : Jean-Pierre MARIE et Evelyne DUSSAUT pour l'Association « Chemins de la soie - Des Cévennes aux Alpujarras » à Florac-Trois-Rivières (48) ; Nina MARRON pour le « Camping de la Molière » à Vébron (48).

L'Entente a labellisé en 2022 plusieurs événements sportifs ou culturels « Causses et Cévennes – Patrimoine Mondial ». Ces labellisations servent à promouvoir le Bien UNESCO auprès du public par la tenue d'un stand et d'informations sur Causses et Cévennes.

« Le trail de la cité de Pierre » (Montpellier le vieux – 12) ; « Les Rencontres agricoles de Ganges » (Ganges – 34) ; « Le Festival des Randonnées » (Mende – 48) ; « La Transhumance de l'Espérou » (L'Espérou – 30) ; « La Transhumance du Mont-Lozère » (Station de ski du Mont-Lozère – 48) ; « La Fête de l'Abeille Noire » (Pont-de-Montvert – 48) ; « Le Mende Festival Photo » (Mende – 48) ; « La Fête des Folles Bergères » (La Couvertoirade – 12) ; « Le Festival Trail des Hospitaliers » (Nant – 12).





De nombreuses animations estivales en lien avec le territoire Causses et Cévennes

Chaque été, les agents du Bien Causses et Cévennes organisent et mettent en place sur tout le territoire des animations afin se sensibiliser les visiteurs mais aussi les habitants aux enjeux de l'inscription. Outre des conférences qui ont été organisées à Sumène et à Trèves dans le Gard au mois d'août dernier, près d'une vingtaine d'animations répartis sur l'ensemble du Bien.

Le domaine départemental de Boissets, sur le causse de Sauveterre, a été le théatre d'une balade accompagnée, d'une soirée Astronomie d'un spectacle conté avec la conteuse Brigitte Agulhon et d'un atelier de tissage animé par Sandie Blanc. D'autres balades contées intitulées « Caussenardises » ont eu lieu au moulin de la Borie sur le causse Méjean et ont été animées par Clémentine Magiera, des visites de fermes se sont aussi déroulées tout au long de l'été au GAEC des Champs sur le Causse Méjean, mais aussi à Mialet et à la Vialasse sur le Mont-Lozère.

Le siège de l'Entente avec son centre d'interprétation de la maison du site UNESCO à Florac a reçu plus de 2300 visiteurs.

La programmation appelée « Les estivales des Causses et Cévennes » a porté cette année sur un atelier de laine feutrée avec la créatrice et artisane Marie-Christine Bosse, un escape-game sur la thématique des Causses et Cévennes qui connaît toujours un réel succès et qui est animé par Freemick Aventures, une soirée contes « Chemins de traverse », un atelier de tissage et un de vannerie et une soirée de cinéma en plein air avec la projection du film « Un lien qui nous élève » réalisé par Olivier Dickinson. La saison estivale s'est terminée par les journées européennes du patrimoine ou plusieurs animations (lecture de paysage à Boissets, conférences) se sont déroulées tout au long du week-end. La gratuité et le public familial visé par la programmation contribuent au succès des Estivales. Une nouvelle programmation aura lieu tout au long de l'été 2023.



Contribution à un nouveau film documentaire mettant à l'honneur les paysages cévenols

Cette année, l'Entente a accompagné la réalisation du nouveau film de Raymond Achilli : "Désir de paysage". Porté notamment par Alès Agglomération et le Pays Cévennes, ce documentaire de 52 minutes met en valeur les richesses naturelles, culturelles et paysagères des Cévennes dans une logique économique et sociétale. Au travers de l'expertise de Michel Péna, concepteur paysagiste et ancien membre de notre conseil scientifique, ainsi que de nombreux entretiens de techniciens territoriaux, le film met en lumière les bâtisseurs des Cévennes : leur génie, encore visible partout dans le paysage, peut être source d'inspiration pour une exploitation sobre et efficace des ressources d'un territoire.



Il questionne comment ce paysage en déprise pourrait être requalifié et retrouver un sens dans la société d'aujourd'hui face aux grand défis environnementaux à venir. Puis explore la façon dont les paysages cévenols, encore bien préservés, peuvent inspirer les aménagements urbains pour réintroduire la nature, facteur de bienêtre, dans les villes.

Par cette démarche, le film cherche à questionner la façon dont le paysage peut être pris en compte par les politiques publiques pour devenir un facteur de cohérence des projets territoriaux en mettant le cadre de vie au cœur des décisions. Le film sera terminé au cours de l'année 2023.

En route vers les Causses et les Cévennes



Cette année, nous avons mis en ligne notre premier itinéraire touristique routier consacré à la découverte du paysage culturel des Causses et des Cévennes. Il s'agit d'un audioguide fonctionnant avec l'application gratuite lzi. Travel. Une fois l'application installée et le parcours téléchargé, il suffit de se rendre au point de départ et de se laisser guider par la voix de la conteuse Katrin' Maure. Cette boucle d'environ 2h au départ de Florac, permet de partir à la découverte des paysages arides des grands causses lozériens. Au fil du parcours et en fonction de votre géolocalisation, des points audios d'information se déclenchent automatiquement pour commenter le paysage

traversé sous tous ses aspects : géologie, activités agricoles, patrimoine historique, milieux naturels ou encore évolutions du paysage. Au total, ce sont 40 points d'information qui accompagneront le visiteur durant son trajet, mais aussi 5 contes et légendes en rapport avec le territoire. Nous espérons que cette proposition rencontrera son public pour peut-être développer de nouveaux parcours dans d'autres secteurs. (Comment ça fonctionne ? - Installer l'application gratuite Izi.travel sur votre smartphone ou tablette, rechercher l'itinéraire « Causses & Cévennes Patrimoine Mondial », télécharger les données du parcours. Rendez-vous au point de départ devant l'Office de Tourisme de Florac, puis lancer l'itinéraire. Laissez-vous guider par la voix de K'trin).

Causses et Cévennes dans les médias

Plusieurs médias se sont intéressés à Causses et Cévennes au cours de l'année. En lien avec le Comité Départemental du Tourisme de la Lozère, nous avons reçu plusieurs blogueurs qui ont réalisé des carnets de voyages. La radio R.C.F. à réalisé une série de cinq reportages sur les activités des agents de l'Entente. France Bleu Gard-Lozère à fait un focus sur le parcours audio-guidé mis en place avec l'application Izi.Travel. Alice Bacot et Lucas Garcia, journalistes à TF1, ont tourné les 24, 25 et 26 octobre dernier, un reportage sur l'ensemble du territoire UNESCO Causses et Cévennes dans le cadre du 50ème anniversaire de la Convention du Patrimoine Mondial. D'après ces journalistes venus de Montpellier, ce reportage a été numéro 1 dans les réseaux sociaux. Près de 7 millions de téléspectateurs ont pu voir le Bien à l'antenne. Ils ont filmé au cirque de Navacelles, à La Couvertoirade et sur le Causse Méjean. D'autres reportages notamment avec 48FM et de nombreux articles de presse ont couvert les diverses actions menées par l'Entente.



6ème édition du Prix du Patrimoine Mondial en Occitanie - Carnet de voyage :

Prix **Patrimoine** Mondial en Occitanie conjointement organisé par la Préfecture de région l'Agence française des chemins Compostelle, les Académies de Montpellier et de Toulouse, ainsi que la Direction Régionale l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Occitanie. Il est soutenu par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. À travers le Prix Patrimoine Mondial en Occitanie, ces Biens deviennent une source de réflexion et de création pour les élèves. L'Occitanie constitue un haut lieu de ce patrimoine mondial puisqu'elle rassemble à elle seule huit Biens inscrits, un record pour les régions françaises! Autour d'un fil rouge,



celui du carnet de voyage, réel (suite à un projet de terrain) ou virtuel (via une prise de contact avec les médiateurs du site à l'aide de ressources numériques ou audio-visuelles...), les participants sont chaque année invités à traverser le temps et l'espace pour découvrir les richesses de ces Biens. Ce prix est ouvert aux élèves des cycles 2, 3 et 4 et des lycées (généraux, technologiques, professionnels, agricoles), ainsi qu'aux étudiants de BTS et CPGE. Dans la catégorie Cycles 4, les élèves de 5ème du Collège Pierre Deley de Marseillan (34) ont été lauréats. Les élèves sont partis à la découverte du « Patrimoine de pierres, compagnon du berger » dans l'arrière-pays du piémont Cévenol. Une randonnée naturaliste, la rencontre avec un berger, la visite d'un village, l'échange avec une école marocaine ont permis une approche complète des attributs qui définissent l'agropastoralisme méditerranéen. Les élèves de ce collège sont venus visiter le Bien Causses et Cévennes le 13 septembre dernier. Ils ont été accueillis à la Couvertoirade et ont visité ce village fortifié, puis ils se sont rendus à Roquefort-sur-Soulzon et ont visité la fromagerie « Papillon », puis après être passé au viaduc de Millau, ils ont visité les Gorges du Tarn et ont fini leur journée de visite par Florac et le centre d'interprétation du Bien à la Maison du site où une petite collation les attendait.

Festival « Vivre le Méjean »



Les acteurs économiques et associatifs du Causse Méjean ont organisé du 4 au 8 juillet 2022, une semaine intitulée « Vivre le Méjean » en partenariat avec l'Entente, et l'Agence d'Attractivité Touristique "Gorges Causses Cévennes". Cette semaine d'événements, fait suite aux séminaires а "Récréater" portés par la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes, auxquels l'ensemble des membres du collectif a participé et où l'idée de cette semaine d'animation du Méjean a germé! L'objectif étant de faire découvrir et connaître aux habitants mais aussi aux visiteurs du territoire, la gastronomie, l'économie locale et

circulaire, et les paysages de ce plateau calcaire, par le biais d'animations tout public.

Conférences, balades, exposition, musiques, visites de fermes, et de nombreuses autres activités se sont succédées tout au long d'une semaine pour le plaisir de tous. Un festival du Méjean! Le but étant aussi de faire connaître ce territoire, et de partager cette terre magique et magnifique du Causse, au travers des activités économiques portées par les habitants et les divers acteurs culturels.

Rencontres annuelles des Communicants

Les Rencontres annuelles des Communicants des Biens UNESCO français se sont déroulées cette année à Pessac (Gironde) ville connue pour l'œuvre architecturale de Le Corbusier. Ces rencontres ont pour objectif de découvrir et échanger sur les pratiques professionnelles de chacun liées à l'appropriation des Biens inscrits, mais aussi de faire connaissance avec les autres sites français du patrimoine mondial et ainsi de créer un réseau national des communicants du patrimoine mondial. L'adaptation de la communication au public cible (élus, scolaires, habitants...) était au cœur des échanges. Causses et Cévennes avait été choisi pour présenter son travail lié à sa communication.

En bref...

Un Géoparc en projet

Les Géoparcs sont, depuis 2015, placés sous l'égide de l'UNESCO. Ils ont pour but de valoriser des sites de portée internationale où le patrimoine géologique est géré selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable. Un Géoparc ne traite pas que de géologie, il doit montrer les liens entre cet héritage géologique et tous les autres aspects du patrimoine naturel, culturel et immatériel. Le Département de l'Hérault porte une candidature de Géoparc nommée « Terres d'Hérault » et l'Entente fait partie du comité stratégique du projet, qui s'étendra sur le sud du Bien.

Un musée ré-ouvre!

Après trois ans de travaux, le Musée du Gévaudan, inscrit au titre des monuments historiques, musée de France, a ouvert ses portes le 18 octobre à Mende. L'Entente, qui a été associée au projet au travers de la réalisation de cartes et la transmission de données pour l'espace du Pays d'art et d'histoire, a assisté à l'inauguration du musée, qui vise aussi à fédérer les acteurs culturels de l'ensemble du territoire.

C'est quoi l'agropastoralisme?

A quoi sert l'inscription UNESCO sur les Causses et Cévennes et quel est le rôle de l'Entente?

Les salariés de l'Entente peuvent intervenir auprès d'un public très varié (jeunes, élus, salariés, étudiants...) pour informer sur le territoire UNESCO Causses et Cévennes. Selon vos besoins et les possibilités de l'équipe, l'Entente vous proposera des interventions adaptées. Alors n'hésitez pas à nous solliciter!

La Pastoscopie : une publication à ne pas manquer!

« Que représente l'activité pastorale dans paysage régional, combien d'exploitations sont concernées ? Quel poids dans l'économie agricole régionale? Quels sont les différents types de pastoralisme et quelles en sont les caractéristiques ? » Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, dans La brochure « Pastoscopie » un contexte où les défis et les enjeux sont



éditée en juin 2022

toujours plus nombreux, un travail d'enquêtes auprès des acteurs régionaux et d'analyses de bases de données fournies par la DRAAF Occitanie a été mené en 2020 et 2021. L'ensemble des résultats sont présentés dans un document de synthèse paru en juin : la Pastoscopie. Des références qui vont permettre de situer le pastoralisme sur Causses et Cévennes au regard des caractéristiques de la pratique au niveau régional!

Accueil et visite d'une animatrice et élue éleveuse et bergère de l'association bergers des Pyrénées

Le 23 septembre, l'Entente a ouvert ses locaux pour une visite de deux représentantes d'une association de bergers, de passage à Florac. Marion Ossiniri, bergère et élue de l'Association des Éleveurs et Transhumants des 3 Vallées Béarnaises et Lucie Renard, animatrice, ont visité l'espace d'interprétation Causses et Cévennes. Cette visite a été l'occasion d'un échange très intéressant sur les différents contextes et les initiatives de mise en valeur du pastoralisme portées par les éleveurs bergers de cette association. Leur porte nous est grande ouverte!

https://www.estives-bearn.com/ et En savoir plus : https://www.facebook.com/estives.bearn

Marcher depuis la nuit des temps

« Marcher depuis la nuit des temps » : Tel est le nom du projet porté par M. Georges Matichard. L'objectif central du projet est de créer le premier Centre de Recherche Itinérant et Pédestre dédié à l'Imagination, la Créativité, et l'Inspiration! Son rôle sera d'organiser tous les ans des « fouilles archéologiques de l'intime » dans son laboratoire à ciel ouvert, dont le moteur principal est l'évènement de la traversée culturelle et pédestre du territoire entre la Grotte de Chauvet (UNESCO) et la grotte de Lascaux (UNESCO) via Causses et Cévennes (UNESCO). Les chercheurs(ses)/marcheur(ses), chaque année renouvelés, rencontrerons dès 2023 des chercheur(ses) résidents à la faveur d'une soirée passée chez-eux, et un public plus large lors des rencontres de week-end. Ce projet aura pour mission non pas de produire lui-même, mais de favoriser et stimuler les productions résidentes où itinérantes, puis de les consigner pour les rendre accessibles au grand public. Les 380 km de trajet se parcourront sur 7 semaines. L'Entente accueillera les 12 et 13 mai prochains, les participants en provenance de Chalap et en partance pour Séverac. Projet à suivre en 2023!

Le devenir du Château de Roquedols

L'Entente a été invitée par la nouvelle Agence d'attractivité Touristique Gorges Causses Cévennes dans le cadre de la mise en place du projet de réhabilitation du Château de



Roquedols à Meyrueis en futur centre de la spéléologie. Les grottes servaient à l'époque aux bergers du territoire à se débarrasser de leurs animaux morts mais servaient aussi de caves à fromage afin de les conserver et les affiner. Cette Agence d'attractivité nous a aussi convié à assister le 8 décembre au colloque sur le nouveau chemins des Gorges et de la vallée du Tarn (GR 736) qui s'est déroulé à Florac en présence de tous les acteurs de ce chemin de grande randonnée.

Développement touristique des villages

Participation à Hyelzas (48) et à Roquefort sur Soulzon (12) aux projets de développement touristique de ces deux villages en lien avec l'Agropastoralisme. Ces villages comptent plusieurs Ambassadeurs Causses et Cévennes et les municipalités souhaitent les valoriser autour de cette thématique. Cette action se poursuivra en 2023.

Signalétique sentier d'interprétation

Participation à la rédaction et à la conception des panneaux d'information sur le sentier d'interprétation de Campestre en lien avec le Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles. Ce projet s'inscrivait dans la suite des travaux de restauration de la lavogne de Homs.

Centre du Changement Climatique

Centre d'interprétation Changement Climatique du Mont-Aigoual - Participation à la réflexion de la scénographie, notamment sur

partie en langue Occitane du projet.



Financement

Fonctionnement





Chargé de mission tourisme et communication

04 66 48 15 13 communication@causses-etcevennes.fr

Chargé de mission cartographie & observatoire

04 66 48 15 15 observatoire@causses-etcevennes.fr

Chargée de mission patrimoine 04 66 48 15 16 - 06 72 02 94 04

mcostesmarre@causses-etcevennes.fr

> Chargée de mission agropastoralisme 04 66 48 15 14 agriculture@causses-etcevennes.fr

Directrice 04 66 48 15 17 direction@causses-et-cevennes.fr

> Comptabilité 04 66 48 31 23

contact@causses-et-cevennes.fr

Du côté des co-gestionnaires du Bien UNESCO "Causses et Cévennes"...

PNR des Grands Causses : Un prototype d'abri de troupeau inauguré



Fruit d'un long chemin semé d'embûches, le 10 juin 2022, le Parc régional des Grands Causses a inauguré un premier prototype d'abri de troupeau au GAEC des Liquiers, sur la commune de Nant. Ce projet a eu pour ambition de répondre à plusieurs objectifs majeurs : permettre aux agriculteurs d'utiliser des parcours distants du siège de l'exploitation et ainsi garantir l'ouverture des milieux par le pâturage, valoriser les ressources naturelles disponibles pour le cheptel et conserver la biodiversité inféodée à ces milieux. La possibilité d'utiliser un abri permet aussi de soustraire le troupeau à la prédation de plus en plus présente. Parmi les défis relevés on peut aussi noter la démonstration de la possibilité de construire en Loi Montagne sur des zones non urbanisées, d'utiliser du bois local, de construire un bâtiment à faible incidence environnementale et sans être raccordé ni à l'eau, ni à l'électricité et sans panneaux photovoltaïques.



Cet abri d'une surface de 300 m² modulable, a été en partie réalisé en auto-construction par Jérémie Jaoul pour abriter ses 250 brebis de race romane. Seule la charpente conçue avec du bois de douglas de Saint-Jean-du-Bruel a été assemblée par l'entreprise Boissière de Saint-Beauzély. Le coût total est de 68 000 €, la Région a apporté une aide financière de 30 000 €. Aujourd'hui l'aventure se poursuit avec l'essai de nouveaux prototypes qui permettront de ne pas avoir recours à une base béton et de pouvoir produire en série des abris à un coût moins élevé. A suivre donc ...

Ça bouge du côté des Grands Sites de France!

Le territoire inscrit est depuis longtemps reconnu pour ses qualités paysagères exceptionnelles, avec deux Grands Sites de France (les Gorges de l'Hérault et le Cirque de Navacelles) ainsi qu'une Opération Grand Site (les Gorges du Tarn et de la Jonte). La démarche pour l'obtention du label (GS) vise notamment à concilier la protection et la mise en valeur d'un site classé au regard de sa notoriété et de sa forte fréquentation. Ces dispositifs contribuent au maintien des qualités patrimoniales et paysagères du territoire Causses et Cévennes en instaurant un cadre réglementaire de protection. C'est pourquoi les organismes locaux en charge des labels Grand Site de France sont également des co-gestionnaires du site inscrit au Patrimoine Mondial, et leur rôle est central.

Pour le Cirque de Navacelles, l'heure est au renouvellement du label. L'exercice a lieu tous les 6 ans et suit une procédure tout aussi exigeante que l'obtention du label : faire le bilan des 6 dernières années, redéfinir les enjeux et élaborer un nouveau programme d'actions, autant de réflexions sur lesquelles le syndicat mixte du Grand Site mobilise déjà l'ensemble de ses élus et partenaires techniques au travers de journées thématiques, ateliers ou groupes de travail. L'Entente est bien entendu présente pour apporter son appui et son expertise sur les enjeux du site Causses et Cévennes.

Pour les Gorges du Tarn et de la Jonte, après plus de 15 ans de démarche, le moment est enfin venu de déposer la candidature pour l'obtention du label. Ce long processus a permis d'installer une gouvernance adaptée et de doter le territoire d'un projet de gestion visant non seulement à préserver ou restaurer les qualités paysagères du site mais aussi à mieux gérer la fréquentation, améliorer la qualité de l'accueil et inscrire le projet en soutien à l'économie locale. La candidature s'accompagne d'un programme d'actions pour les prochaines années traitant ces différents aspects. Mais pour le moment chacun des partenaires se met en ordre de marche pour préparer la candidature. Les élus ont acté en novembre dernier leur volonté d'aller au bout de la démarche et il faudra défendre le projet à Paris en septembre 2023. L'Entente mobilisée en 2022 continuera d'être aux côtés de la communauté de commune Gorges Causses Cévennes pour appuyer le dossier.







Parc national des Cévennes

Le Parc National des Cévennes est le principal gestionnaire du Bien inscrit (son territoire représente 71% de la surface du Bien). Il travaille donc avec l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes pour protéger ce territoire d'exception et garantir la pérennité de sa valeur universelle.

Durant l'année 2022, plusieurs projets à vocation agro-pastorale ou paysagère ont été menés par les équipes de l'établissement public dans cet objectif.

Ainsi, 2 nouvelles lavognes ont été réalisées sur le causse Méjean pour l'abreuvement des troupeaux et la biodiversité. 20 km de

Projet - Future maison du Mont-Lozère



haies ont été plantées (chez des agriculteurs ou avec des communes) pour restaurer des paysages et apporter une ressource mellifère supplémentaire. Une démarche de « plan paysager agricole » a été mise au point afin de sensibiliser les agriculteurs au caractère spécifique des paysages et à la nécessité de les préserver.

Toujours dans le but de préserver les paysages emblématiques des causses tout en permettant aux agriculteurs une facilité de travail, un essai de ramasseuse de pierres a été effectué afin de répondre à des besoins ponctuels d'appauvrissement en cailloux, tout en préservant les clapas.

Dans le domaine du patrimoine, les collections du musée du mont Lozère devraient bientôt être valorisées dans la future Maison du Mont Lozère (ouverture prévue en 2025), le projet scientifique et culturel ayant été validé par le ministère de la Culture. Le PNC a également lancé en 2022 la construction d'un bâtiment sur la commune du Pont de Montvert destiné à accueillir les réserves du musée.

C.P.I.E. des Causses Méridionaux



Le CPIE des Causses Méridionaux est labellisé depuis 2002. Il porte, avec les structures membres de l'association, des projets pour le territoire des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais.

Fort de son expérience de gestion de la biodiversité et des espaces naturels, le CPIE a déposé une candidature

pour l'émergence, la constitution et l'animation d'un PAEC sur un territoire comprenant les deux sites Natura 2000 « Causse du Larzac » et « Contreforts du Larzac » (PAEC OC_CACO). Ce territoire présente une grande diversité de milieux et l'équilibre entre la dynamique naturelle de la végétation et les activités humaines, en particulier le pastoralisme, est primordiale. Le maintien et la gestion des surfaces en herbe (prairies, pelouses et landes), garantes de prévention des feux de forêt, de préservation des paysages et d'une bonne qualité de l'eau, est l'un des enjeux prioritaires.

Le CPIE des Causses Méridionaux poursuit donc son implication dans ce domaine tout en mobilisant les compétences respectives du CEN Occitanie et de la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Le travail fourni par l'équipe projet a porté ses fruits : la candidature a été retenue par les services de l'Etat en fin d'année. Place à la mise en œuvre !









Entente Interdépartementale des Causses & Cévennes 23 Qter, Avenue Jean Monestier - Florac 48400 Florac-Trois-Rivières 04.66.48.31.23 contact@causses-et-cevennes.fr

www.causses-et-cevennes.fr



Rédaction : Alain ARGILIER Morgane COSTES-MARRE Ségolène DUBOIS Dominique LYSZCZARZ Amandine PRIAC

Crédits photos :









